

Georges Pompidou et le Chili

Georges Pompidou n'a pas manifesté un intérêt spécifique pour l'Amérique latine, où il ne s'est jamais rendu. Ses horizons de politique étrangère étaient classiques, autour de trois espaces : l'espace européen, marqué par l'importance de la relation bilatérale avec la RFA et la construction européenne ; l'espace de la guerre froide, avec un souci marqué d'entretenir une relation équilibrée avec les États-Unis comme avec l'URSS, puis la Chine ; l'Afrique, pour entretenir le lien entre la France et ses anciennes colonies. D'autre part, le contexte régional n'est pas favorable : instabilité politique du continent, tension avec le Pérou liée aux essais nucléaires dans le Pacifique jugés responsable d'un tremblement de terre en 1971 (le Pérou rompt ses relations diplomatiques avec la France en juillet 1973).

Contenu :

Entretiens officiels de Georges Pompidou.....	1
Archives présidentielles (fonds 5 AG 2, Archives nationales).....	2
Fonds 540 AP (Jean Daney de Marcillac), Archives nationales.....	3
Conférence de presse du 27 septembre 1973.....	3

Entretiens officiels de Georges Pompidou

Une recherche dans les agendas professionnels de Georges Pompidou, de 1962 à 1974, permet de retracer l'essentiel de ses contacts officiels avec des personnalités chiliennes, comme Premier ministre, puis député du Cantal, et enfin président de la République. Il se peut que des entrevues nous aient échappé. D'autre part, les agendas professionnels n'incluent pas les éventuelles rencontres privées ou amicales.

22 octobre 1962, 15h30 : Bernard Dufournier, ambassadeur au Chili

4 mai 1965, 16h30 : « Brenstein », ambassadeur du Chili

7-10 juillet 1965 : visite d'Eduardo Frei en France. Georges Pompidou Premier ministre l'accueille à Orly le 7 et participe au dîner officiel à l'Élysée. Le lendemain matin, de Gaulle, Frei et Pompidou participent à une cérémonie à l'Arc de Triomphe. Le vendredi 9, entretiens élargis sur le Chili à l'Élysée, et dîner à l'ambassade du Chili suivi d'une soirée à l'Opéra. Enfin, le samedi 10 au matin, adieux officiels à l'Élysée avec la présence de Madame Pompidou.

3 octobre 1968, 18h00 : « Tomic (Chili) » (sans doute Radomiro Tomic)

26 mars 1971, 15h15 : remise des lettres de créance de Pablo Neruda, ambassadeur du Chili en France

24 mai 1972, 15h00 : Clodomiro Almeyda, ministre des relations extérieures du Chili

29 mai 1972, 16h30 : René de Saint-Légier, ambassadeur de France au Chili

26 octobre 1972, 16h00 : Pablo Neruda, ambassadeur du Chili

2 avril 1973, 16h00 : Pierre de Menthon, ambassadeur de France au Chili

19 février 1974, 17h00 : remise des lettres de créance du nouvel ambassadeur du Chili en France

Archives présidentielles (fonds 5 AG 2, Archives nationales)

Présidence de la République – Dossiers des conseillers diplomatiques – carton 118 :

- Correspondance entre Georges Pompidou et Eduardo Frei, président de la République du Chili ; Fernando Sanheza Herbage, président de la Chambre des députés (novembre 1969-août 1971)
- Entretien de Maurice Schumann avec Clodomiro Almeyda, ministre des Affaires étrangères (4 novembre 1972) : compte rendu
- Entretien de Georges Pompidou avec Clodomiro Almeyda (24 mai 1972) : notice biographique, compte rendu

Présidence de la République – Dossiers des conseillers diplomatiques – carton 127 : entretien de Georges Pompidou avec Galo Plaza, secrétaire général de l'Organisation des États américains (23 novembre 1970) : notice biographique, compte rendu

Présidence de la République – Dossiers des conseillers techniques et chargés de mission : dossiers de François Lavondès – carton 249 : immigration (mai 1972-février 1974), dont immigration chilienne

Cabinet – Registres de condoléances – carton 587 : Chili

Service du Protocole – Lettres de créance :

- Carton 750 : Chili (1971)
- Carton 751 : Chili (janvier-mars 1974)

Services divers – Service photographique :

- Carton 979, reportage 2330 : remise des lettres de créance par Pablo Neruda, ambassadeur du Chili (26 mars 1971)

- Carton 985, reportage 2793 : remise des lettres de créance par Fernando Duran-Villaréal, ambassadeur du Chili (19 février 1971)

Archives remises par les collaborateurs de Georges Pompidou – Conseillers diplomatiques – carton 1024 :

- Amérique du Sud : généralités – Notes (octobre 1970-juin 1973), entretien de Georges Pompidou avec Galo Plaza le 23 novembre 1970 (note, compte rendu)
- Chili : notes et télégrammes (août 1969-janvier 1974), correspondance de Georges Pompidou avec Eduardo Frei, Pablo Neruda (novembre 1969-mars 1973), message du Président à Madame Allende (septembre 1973)

Fonds 540 AP (Jean Daney de Marcillac), Archives nationales

Cabinet de Michel Debré ministre des Finances (1967-1968) – carton 15 : « institut de planification du Chili : deux notes » (janvier 1968)

Conférence de presse du 27 septembre 1973

Il ne semble pas que Georges Pompidou ait évoqué publiquement les affaires chiliennes à une autre occasion que cette conférence de presse. Il est en voyage en Chine au moment du coup d'État contre Salvador Allende le 11 septembre. Les questions qui lui sont posées lors d'une rencontre avec les journalistes durant ce voyage concernent la Chine, le système international (relations avec les États-Unis, l'URSS), les problèmes asiatiques et moyen-orientaux.

Georges Pompidou réagit avec beaucoup de distance au coup d'État militaire qui renverse Salvador Allende en septembre 1973. Sa réponse à René Andrieu doit être replacée dans le contexte politique intérieur : le PCF a comme objectif l'instauration d'un régime politique inspiré de l'Europe de l'Est, considérée comme le véritable « modèle démocratique » (d'où l'insistance de Georges Pompidou sur les notions de « modèle étranger »). Il se rallie aux positions traditionnelles du Quai d'Orsay, dissociant régimes et États, qui a permis la reconnaissance de la Chine populaire et de la RDA.

René Andrieu, *L'Humanité* – Au Chili, le gouvernement légal a été renversé par une junte militaire. Le président de la République a été assassiné, les opposants sont traqués, emprisonnés, torturés, fusillés. Le plus grand poète chilien voit ses œuvres brûlées. Le Gouvernement français d'autre part a répondu favorablement à la demande de la junte militaire, à la demande de reconnaissance. Ne trouvez-vous pas, monsieur le Président, qu'il y a quelque indécence à se taire devant cette tragique situation et que le Gouvernement français s'honorerait en condamnant nettement et résolument la répression qui s'abat sur les démocrates chiliens ?

Georges Pompidou – Il ne faut pas mélanger les choses. On les a trop mélangées. Je m'étonne qu'on n'ait pas, que vous n'ayez pas fait allusion à un rapprochement entre nos attitudes dans l'affaire tchèque et dans l'affaire chilienne. Dans l'affaire tchèque nous avons pris position, dans l'affaire chilienne nous n'avons pas pris position ouvertement sur le changement de gouvernement et on y a vu quelque chose d'analogue : les difficultés d'aller vers le socialisme libéral. Cela n'a pas de rapport.

Dans un premier cas, la Tchécoslovaquie, on ne sait pas exactement ce qui se serait passé, et c'est évidemment une intervention extérieure qui a arrêté l'expérience. C'était donc une affaire internationale et la France ne pouvait pas ne pas prendre position. Dans le cas du Chili, c'est une affaire intérieure, et par conséquent, nous trouvons d'autres problèmes. Je m'obstine à dire, après d'autres, que la France ne reconnaît pas les Gouvernements, elle a des relations avec des États. Naturellement, quand apparaît un État nouveau, elle est bien obligée de le reconnaître. Les États avec lesquels elle a des relations, elle peut les rompre, mais elle n'a pas en tout cas à reconnaître un Gouvernement. Nous ne reconnaissons pas le Gouvernement chilien, nous avons des relations avec le Chili comme nous avons des relations avec le Chili de M. Frei, excellentes ; avec le Chili de M. Allende, excellentes. Nous avons et continuons d'avoir des relations avec le Chili tel qu'il est ou tel qu'il sera.

Il n'en est pas moins vrai que certains aspects des événements chiliens nous touchent, dans la mesure où il apparaît que des vies humaines sont sacrifiées et tout d'abord celle du Président Allende. Il y a eu dans ces derniers mois ou ces dernières années des endroits où on a tué et beaucoup plus de gens encore, et on en a moins parlé, je ne sais pas pourquoi, mais enfin c'est un fait. Cela nous le regrettons profondément et nous faisons de notre mieux, d'une part pour protéger les Français qui sont au Chili, pour accueillir des étrangers qui viennent se réfugier dans notre ambassade et pour essayer d'agir auprès des représentants du Gouvernement actuel dans le sens de l'humanité et de la pacification.

Nous faisons de notre mieux. Nous n'approuvons nulle part la violence, mais nous ne cherchons pas non plus à imposer notre régime démocratique à d'autres et nous ne cherchons pas, par conséquent, de modèle chez autrui. Nous ne le cherchons pas, voilà bien le problème n'est-ce pas, et imprudents sont ceux qui ont été en chercher, car faut bien le dire, et tout problème d'humanité mis à part, l'expérience tentée par le Président Allende, s'il n'y avait pas eu de putsch, allait probablement, et j'ose dire certainement, à l'échec. C'est un fait que l'inflation avait atteint le rythme de 400% alors que nous trouvons un rythme de 8, 9 ou 10% intolérable. C'est un fait qu'une grande grève ouvrière avait vidé de ses réserves ce Gouvernement qui se disait et se voulait socialiste. C'est un fait que le Président Allende qui en était, ne l'oublions pas, à son 23^e gouvernement, avait introduit l'armée en tant que telle dans son ministère, avait confié par exemple le portefeuille de l'Intérieur au chef d'état-major de l'armée de terre. Imaginez que je le fasse, monsieur, que dirait-on... que dirait-on ?

À partir du moment où on introduit l'armée dans la politique, où on s'appuie sur elle de cette manière, on prend des risques et des risques terribles. Cela n'enlève rien, je le répète, à l'émotion que nous pouvons avoir devant certains actes ou certains événements. Ce qui me chagrine, ce n'est pas qu'on brûle les œuvres de Pablo Neruda. Elles survivront. Nous avons connu d'autres régimes qui brûlaient les œuvres, et ce n'est pas aux œuvres que cela a nui finalement. Ce qui me fait de la peine, c'est que ce grand poète soit mort à ce moment, bien qu'il soit mort de maladie. Je me rappelle que, quand il nous a quittés, il est venu me voir et puis il m'a écrit et non pas simplement comme ambassadeur mais comme ami, figurez-vous. Voilà.

Il ne faut pas chercher de modèle ailleurs. Nous avons notre propre modèle qui est français, qui consiste à essayer de faire progresser notre peuple dans la liberté, vers plus de justice et dans de meilleurs rapports humains. À quoi cela correspond-il, après tout, sinon à notre devise de « Liberté, égalité, fraternité » ? Je n'en connais pas de plus belle. Nous ne cherchons à l'imposer à personne mais nous essayons de l'appliquer chez nous et nous continuerons.